

## NOTE D'INFORMATION

À l'attention des chercheurs qui souhaiteraient envoyer à la rédaction de *L'Année philologique* un exemplaire de leurs propres ouvrages ou des publications éditées sous leur direction (monographies, recueils divers, périodiques), il est rappelé que les centres de Cincinnati, Gênes, Grenade, Heidelberg et Paris-Villejuif et le bureau de Lausanne ont chacun la responsabilité d'un secteur géographique déterminé.

1° Les publications originaires des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Irlande et des pays du Commonwealth britannique sont traitées par la rédaction de Cincinnati :

American Office of *L'Année philologique*  
Department of Classics  
University of Cincinnati  
P.O. Box 210226  
CINCINNATI, OH 45221-0226 (U.S.A.)

2° Les publications allemandes et autrichiennes sont traitées par la rédaction de Heidelberg :

Zweigstelle der *Année philologique*  
Seminar für Klassische Philologie  
Universität Heidelberg  
Marstallhof 4  
D-69117 HEIDELBERG

3° Les publications italiennes sont traitées par la rédaction de Gênes :

Centro Italiano dell'*Année philologique*  
Università degli Studi  
Facoltà di Lettere  
D.AR.FI.CL.ET.  
Via Balbi, 4  
I-16126 GENOVA

4° Les publications espagnoles, portugaises et latino-américaines sont traitées par la rédaction de Grenade :

Prof. P. P. FUENTES GONZÁLEZ  
Redacción Española de *L'Année philologique*  
Facultad de Filosofía y Letras (A)  
Universidad de Granada  
Campus de Cartuja s/n  
E-18071 GRANADA

5° Les publications helvétiques sont traitées par le bureau de Lausanne :

M<sup>me</sup> Brigitte COUTAZ  
Route du Signal, 23  
CH-1018 LAUSANNE

6° Les publications de toute autre origine, ainsi que la correspondance destinée à la Direction générale, doivent parvenir à :

CNRS – L'Année philologique  
Centre Jean Pépin (UPR 76)  
7, rue Guy-Môquet  
F-94801 VILLEJUIF Cedex

Aucun courrier relatif à la rédaction de *L'Année philologique* ne doit être envoyé à la société d'édition Les Belles Lettres, responsable uniquement de la diffusion des volumes imprimés et des abonnements au site en ligne.

Faute de personnel, il n'est accusé réception que des publications accompagnées d'un formulaire prévu à cet effet.

Les contributions contenues dans des **recueils** (actes de congrès, mélanges *in honorem*, etc.) ne sont signalées que si les publications où elles figurent ont été adressées pour dépouillement aux rédactions concernées. En conséquence il n'est pas fait état de tirés à part isolés.

Le traitement des **tirés à part de périodiques** qui ne sont pas dépouillés régulièrement dans *L'Année philologique* a repris à partir du tome LXXV (2004). Les auteurs sont instamment priés de vérifier que leurs envois comportent bien le titre et, éventuellement, le(s) sous-titre(s) du périodique, l'ISSN (International standard serial number) de ce dernier, le millésime, l'indication de la série (si nécessaire), la tomatson et le numéro du fascicule. L'absence de ces informations aurait pour effet de retarder considérablement, voire de rendre impossible la rédaction des notices correspondantes.

Il va de soi que ne peuvent être prises en considération que les publications relevant strictement du domaine de *L'Année philologique* tel qu'il se trouve défini dans la Note de consultation.

---